

## Améliorer son niveau d'étude en travaillant

Par **VictorLeMilouf**, le 17/07/2018 à 02:59

Salutations,

Je suis titulaire d'un DEUG validé à Paris 2 et suis militaire.  
Afin de poursuivre ma carrière dans les meilleures conditions j'ai besoin d'augmenter mon niveau d'études.

Je précise que le type d'études (et la qualité de celle-ci) a finalement peu d'importance aux yeux de l'institution qui se borne à considérer le nombre de crédits ECTS obtenus.

J'avais commencé une L3 droit avant de m'engager et il m'apparaît donc opportun de chercher à valider cette licence avant d'envisager un master dans les relations internationales.

Je ne suis toutefois pas totalement fermé à une éventuelle réorientation en sciences politiques comme cela se faisait à Assas, mais une licence de droit m'apparaît davantage valorisable en dehors de mon cadre professionnel actuel.[smile43]

Étant salarié, il est impossible pour moi d'être présent en cours, ou à des TD.  
Différentes formules de cours à distance existent dans le domaine du droit :

- le CNED - C A V E J qui semble assez réputé (et probablement exigeant, environ 500 euros / an semble il.
- Assas en ligne : bon là j'ai déjà donné en présentiel et n'ayant pas vocation à faire du droit mon métier je n'ai pas le temps, ni le loisir de consacrer le temps requis pour un tel niveau d'exigence.
- F I E D et apparenté : peu d'avis là dessus, mais les 2000 euros minimum de frais annuels ne sont pas très attirants.

Vu mon type d'emploi, je ne peux pas espérer un financement de la part de mon employeur.

Ma situation introduite, je souhaiterai bénéficier de l'avis & des conseils de la communauté sur les questions suivantes :

A - Quelle formule d'étude à distance me conseillez vous ?

B - Avez vous un retour d'expérience sur le niveau attendu à la fin de telles formations à distance ?

C - A combien estimez vous le nombre d'heures par semaine pour avoir de bonnes chances de valider l'année ?

Merci d'avance !  
V

Par **LouisDD**, le **17/07/2018** à **05:01**

Salut

Bienvenue à vous, sacré parcours et beau projet que voilà !

Essayez de trouver les sujets de Marine k, elle est étudiante à distance et à déjà répondu à ce genre de questions.

Sinon patientez un peu, en général elle ne manque pas de partager ses infos quand elle passe sur le forum !

Bonne continuation !

Par **Lorella**, le **17/07/2018** à **09:44**

Bonjour

Dans le secteur privé les salariés ont droit à un CPF. Compte Personnel de Formation. Les heures acquises chaque année permettent de suivre une formation.

Je ne sais pas si vous êtes concerné par ce dispositif de financement où s'il existe un équivalent pour votre statut militaire.

J'ai trouvé ici une information qui peut vous concerner

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18090>

Par **Visiteur**, le **17/07/2018** à **12:02**

Bonjour Victor,

quel courage! je vous souhaite une belle réussite dans ce que vous entreprenez.

Je peux vous témoigner de mon expérience en tant qu'étudiante à distance à Assas.

Tout d'abord je ne connais pas le "niveau d'exigence" des autres cursus à distance.

Cependant, malgré le "cliché" très répandu de l'exigence particulière d'Assas je peux simplement vous dire que celui-ci est d'après moi dû en grande partie au fait qu'en première année, beaucoup entrent parce qu'ils ont vu de la lumière, ou ne savent pas spécialement ce qu'ils veulent faire.

Je pense qu'avec un minimum d'implication on peut réussir.

A titre d'information nous étions environ 550 au début de la L1, 350 à poursuivre après les premiers partiels de janvier. (donc c'est de leur propre chef que ces étudiants ont quitté les cours, ce n'est pas Assas qui les a recalés.)

A titre d'exemple, certaines personnes venaient dans l'amphi pour les partiels et dormaient littéralement sur leurs copies (sans jeu de mot, ils dormaient !) aussi bien aux premiers partiels qu'aux seconds... sans compter tout ceux qui viennent avec 30 minutes de retards ou qui partent dès qu'ils le peuvent (au bout d'1h/ 1h30 de composition)

Également un bon nombre d'étudiants ne passe même pas le partiel et s'étonne après de ne pas être validé (je connais une étudiante qui ne s'est pas présentée à 5 examens! et qui a tout de même eu 67/250 qui est quand même très correct pour 5 défaillances!!!!)

Pour ma part je m'en suis sortie avec 10,32 de moyenne et je m'en contente vraiment! J'ai fait de mon mieux. j'ai eu mon 3ème bébé 1 mois tout pile avant le premier partiel et j'ai dû jongler avec mes 3 petits en bas âge, souvent malade et la licence.

Il y en a plein dans ma situation qui ont été validés, ils y en a également plein qui jonglent avec un boulot ou avec plusieurs études à la fois qui ont été validés.

Vraiment ça ne dépend pas de la fac, ça dépend de l'implication de l'étudiant. Si vous prenez au sérieux vos études et surtout sur la durée de l'année vous pouvez vraiment réussir!

Bien sûr c'est dur, je ne compte même pas combien de fois j'ai pleuré de fatigue ou de nerf, combien de fois je me suis découragée...

Un étudiant en présentiel aura bien souvent seulement ses études à gérer (ou éventuellement un petit job à côté) donc sa journée, il pourra la consacrer à ses études, le soir il pourra peut-être trouver du temps pour revoir ce qu'il a fait.

Quand on jongle avec un boulot plein temps ou une vie de famille ou les deux à la fois en plus de ses études, on n'a pas le choix il faut soit se réveiller très tôt pour bosser soit se coucher très tard.

Pour répondre à vos questions

A : Difficile de vous conseiller une formule, chaque personne va préférer telle ou telle méthode. peut-être devriez-vous vous renseigner sur le format des cours.

- certains vous donnent tout les cours écrit par support USB ou autre --> vous avez déjà tout, pouvez-vous avancer, et vous concentrer sur l'apprentissage

-certains vous laissent le "plaisir" de les retranscrire vous-même. (à Assas les cours sont format

vidéo, postées chaque semaine --> on ne peut pas s'avancer il faut suivre le rythme des parutions, il faut prendre le temps de faire des notes/ retranscrire les cours (c'est très chronophage surtout quand on a déjà une journée très remplie)

Dans ma promo beaucoup ont déploré ce format, parce qu'ils n'avaient clairement pas le temps de réviser leurs cours durant la semaine puisqu'il fallait retranscrire les cours ... il y a beaucoup de vidéo de 10 à 30 minutes, environ 3 vidéos par cours et par semaine, et entre 6 et 7 cours différents !!! donc très chronophage!

Pour parer çà, beaucoup ont formé des groupes de retranscription (facebook, whatsapp...) ainsi le travail était divisé entre les étudiants, chacun fait un bout, et on peut récupérer les transcriptions prêtes à apprendre. personnellement ça m'a sauvé.

au premier semestre j'avais fait çà à deux avec une autre étudiante mais c'est trop de charge de travail, je n'ai pas eu le temps d'apprendre mes cours et je n'ai pas validé mon premier semestre (9,64)

au second semestre, on a formé un groupe d'une quinzaine d'étudiants et c'était beaucoup plus fluide, plus de temps pour travailler etc...

B : Assas soutient que le diplôme à la même valeur que pour les présentiels (pas de mention spécifique sur le diplôme) Après je pense qu'on a un petit avantage (qui contrebalance le manque de temps versus les présentiels) c'est qu'on peut repasser des vidéos qu'on a pas compris, et puis certains TD se font en 3 semaines donc on a le temps de bien les travailler, de même les exams d'anglais sont très faciles et se font en QCM à domicile... Il y a un forum sur le site par lequel on peut communiquer avec nos chargés de TD.

C : Pour le nombre d'heures, je dirais qu'une heure par jour peut être plus bénéfique si elle est efficace que 3h improductives à tourner en rond, checker ses mails etc...

Si on a les cours tout prêts, ou qu'on travaille avec un groupe pour retranscrire je pense qu'en temps normal 1h/1h30 par jour d'apprentissage pur peut être efficace (sans compter les temps pour faire les TD, et retranscrire, et les semaines où on a des devoirs supplémentaires)

Comme l'a mentionné Lorella, le CPF peut être une très bonne option si vous y avez le droit. Et ceux même si vous maintenez l'enseignement à distance, vous aurez ainsi vraiment le temps de vous y consacrer totalement.

Louis DD, merci pour la bonne pub ;-)

Par **VictorLeMilouf**, le 17/07/2018 à 13:16

Salutations,

Merci vraiment pour ces réponses, notamment Marine qui s'est montrée très inspirée !

Plusieurs remarques :

- Le CPF a l'air intéressant de même que le DIF mais ces dispositifs n'ont pas l'air accessibles aux militaires.

Nous avons cependant des dispositifs basés sur l'ancienneté ou en vue du retour dans le civil mais auxquels je ne peux pas prétendre.

Je verrai cependant avec nos RH pour bénéficier d'une réponse sans ambiguïté au sujet du DIF et CPF.

- Je ne suis pas vraiment attiré par le fait de retourner à Assas : je n'ai pas de bons souvenirs en présentiel.

Je déplore également le fait que vous avez pointé à savoir devoir passer énormément de temps à retranscrire des cours purement audio... Mais cela semble être la même situation au CAVEJ, contrairement à la FIED.

Pour être parfaitement clair, je ne cherche pas à galérer mais à apprendre de façon optimale en vue de valider mon diplôme.

- Quelqu'un aurait-il des infos sur les modalités d'évaluation ? Ce n'est pas toujours très clair et d'expérience on gagne facilement des points en contrôle continu qui semble pouvoir être possible via des devoirs à rendre.

- Quelqu'un a-t-il fait le choix de réaliser une ou plusieurs années d'études à l'étranger à distance ? Etant anglophone cela me semble être une possibilité à envisager.

Merci d'avance !

Par **Visiteur**, le **17/07/2018** à **13:31**

Pour l'évaluation, les matières fondamentales sont évaluées pour moitié en contrôle continu et pour moitié lors des partiels.

Idem pour l'anglais : contrôle continu sur la totalité de la matière.

Les petites matières uniquement lors des partiels. Après ce n'est qu'une expérience de L1, il serait intéressant d'avoir un témoignage d'un étudiant plus avancé, les attentes changent peut-être.

Pour les études à l'étranger je pense que ça peut être une bonne idée, puisque vous avez déjà un niveau dans le domaine du droit. Ça m'aurait paru plus risqué pour un débutant qui n'est déjà pas habitué aux termes juridiques dans sa langue initiale.

Je crois qu'on peut également faire un Erasmus avec le cursus à distance, j'ai déjà reçu des mails de la scolarité à ce sujet (comme les stages d'ailleurs)

Si j'ai bien compris la FIED (hors tarifs) semblent être une bonne option pour vous. Si je devais changer de fac, j'en choisirais une qui donne les cours déjà écrits, sans regret pour Assas.

Par **Severine79**, le **17/07/2018** à **15:07**

Bonjour Victor,

Je reprends également en L2 cette année à distance et tout comme vous, je n'ai pas le temps de retranscrire des cours audio. Par conséquent, j'ai opté pour la licence de droit à distance de Rouen qui propose les cours sous format PDF. Ce qui me convient totalement et ce, pour un prix très raisonnable:280 euros.

Bonne journée.

Séverine

Par **Visiteur**, le **17/07/2018** à **18:27**

Merci du témoignage Severine!

c'est bon de savoir quelles facultés permettent des supports différents!

Par **Severine79**, le **17/07/2018** à **22:21**

Bonsoir Marine,

Je vous en prie.

Bonne fin de soirée.

Séverine